

26/6/97 SESS. EST. 2^o APP.
INT. SIM. FRA. → ITA. ANNO 4^o
TESTO ① LEGGE: LEBHAR POLITI
TL = 6'03"

1139/c

M. MASSERET (France). — Madame la Présidente, mes chers collègues, je crois ce débat particulièrement opportun, à la fois parce qu'il donne un large écho aux travaux de la Conférence parlementaire de Varsovie l'année dernière, et aussi parce que le désastre albanais montre que le «laisser-faire, laisser-passer» ne saurait à lui seul apporter une réponse aux aspirations d'un peuple.

— L'addendum au rapport qui expose l'aggravation de la situation économique en Albanie et en Bulgarie nous rappelle que la transition vers la démocratie et l'économie de marché ne peut pas relever de la mise en œuvre abstraite d'un chapitre de cours de macroéconomie.

J'apprécie, pour ma part, la formulation du projet de résolution. Notre rapporteur souligne, à juste titre, la nécessité de tenir compte de la protection des groupes les plus vulnérables: personnes âgées ou handicapées, chômeurs ou encore famille comportant de jeunes enfants.

Je ne peux qu'approuver également l'invitation aux pays d'Europe centrale et orientale d'établir une économie de marché tenant compte de la protection de l'environnement, d'une utilisation rationnelle de l'énergie; ou encore d'établir un système bancaire, une fiscalité, un régime des investissements nationaux et étrangers présentant les garanties nécessaires au fonctionnement d'une économie de marché.

1139
Tout au plus, je m'interroge sur l'invitation adressée aux seuls «Etats membres du Conseil de l'Europe, de faciliter l'accès de leurs marchés aux exportations des Etats d'Europe centrale et orientale, en particulier en ce qui concerne les produits agricoles et d'éviter toute mesure protectionniste». La même invitation ne pourrait-elle être adressée aux Etats qui ont demandé le statut d'observateur au Conseil de l'Europe: les Etats-Unis d'Amérique, le Canada ou le Japon, dont les économies devraient s'ouvrir également, y compris aux exportations agricoles?

Je voterai ce projet de résolution, mais en souhaitant que ses destinataires réfléchissent également à l'addendum consacré à l'Albanie et à la Bulgarie. La situation de ces deux Etats montre que la transition vers l'économie de marché ne peut se faire dans l'anarchie, menée par la seule «main invisible» des forces du marché. Pour être, de fait, plus ou moins invisible, cette main n'est pas toujours innocente. L'Albanie et la Bulgarie sont toutes deux membres pléniers de notre organisation. Comment ne pas être consterné par la situation actuelle, des espoirs déçus, des efforts anéantis parce que nous n'avons pas su accompagner suffisamment

l'instauration d'un Etat de droit en même temps que la libération des forces du marché dans des pays si peu préparés à ce choc. Un Etat de droit, c'est aussi une communauté nationale où est respectée la foi publique, c'est-à-dire où les salaires et les retraites sont payés, où les épargnants ne sont pas bernés par des publicités mensongères et finalement ruinés.

02-1139-C-SIM-5

Peut-être devrions-nous faire évoluer les programmes de coopération avec les pays d'Europe centrale et orientale au fur et à mesure de l'adoption des textes organisant les pouvoirs publics, afin d'aider ces pays à mettre en œuvre, par exemple, la Résolution 1005 que nous avons adoptée en 1993 pour les inviter à accorder «une attention particulière à la nécessité de mettre en place une législation appropriée dans le secteur de la propriété privée, du commerce et de l'industrie, ainsi qu'un ordre juridique équitable et contraignant...».

De même que l'appropriation collective des moyens de production avait peu à peu paralysé tout développement économique dans ces pays, la dérégulation anarchique a ruiné une deuxième fois des Etats déjà en grande difficulté.

Vous ne vous étonnerez pas mes chers collègues, que je souhaite que cette résolution s'accompagne d'une réflexion politique à côté de l'exhortation à, je cite, «repandre de plus belle» les efforts de réforme déjà entrepris.

Je regrette seulement que cette réflexion politique se développe dans l'urgence car elle est toujours indispensable.